

Objet : Abonnements Places disponibles
Rentrée scolaire 2020/2021

Nom du transporteur : _____

Valence, le 5 juin 2020

Madame, Monsieur,

En vue de la prochaine rentrée scolaire, vous avez déposé auprès du transporteur cité plus haut une demande pour un **abonnement « Places disponibles » pour 2020/2021**.

Votre demande a bien été enregistrée par le transporteur dans l'ordre chronologique de date d'arrivée mais cet enregistrement ne vaut pas accord.

L'abonnement « Places disponibles » mis en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes peut permettre aux élèves non ayants-droits au vu du règlement régional des Transports de la Drôme d'emprunter les **services de transport scolaire existants uniquement, sous réserve que des places soient disponibles** dans le véhicule.

Afin de connaître le nombre de places disponibles à bord d'un véhicule, le transporteur procédera à des comptages après la rentrée scolaire. En effet, priorité est donnée aux élèves bénéficiaires des transports scolaires et il est donc nécessaire de s'assurer qu'il reste des places avant de vous apporter une réponse définitive.

Je vous invite donc à prendre contact avec le transporteur sollicité **quelques jours après la rentrée** afin qu'il vous informe de l'accord ou du refus de l'abonnement «Places disponibles». Je vous rappelle que **cet abonnement est payant** :

- **135 € à l'année pour des trajets A/R quotidiens supérieurs à 12 kms**
- **70 € à l'année pour des trajets A/R quotidiens inférieurs ou égaux à 12 kms** (attention, pour les élèves de plus de 16 ans, le tarif s'élève à 93 €, en cohérence avec la participation familiale demandée aux élèves ayants-droits de plus de 16 ans)
- **45 € pour le dernier trimestre quelle que soit la distance parcourue.**

Aucun autre tarif ne pourra être appliqué.

Le paiement des abonnements « Places disponibles » se fera obligatoirement **par chèque à l'ordre de la « Régie Transports 26 »**, à remettre au transporteur.

Si votre enfant dispose déjà d'une carte OÙRA (pour rappel, elle est valable 5 ans), cette dernière sera rechargée à distance. Sinon, une carte OÙRA sera créée à son nom et envoyée au transporteur qui la lui remettra.

Un abonnement spécifique « Places disponibles 26/07 » existe également pour des trajets scolaires bi-départementaux depuis la Drôme vers l'Ardèche, et utilisant les 2 réseaux drômois et ardéchois. Il s'élève à **180 €** à l'année et doit faire l'objet d'une demande spécifique auprès de la gare routière de Montélimar, après contact avec l'Antenne régionale des Transports de la Drôme.

Jusqu'à votre notification d'accord ou de refus par le transporteur pour bénéficier d'un abonnement Places disponibles, je vous informe que votre enfant n'est pas autorisé à emprunter le service de transport en question. En effet, tout usager doit être muni d'un titre de transport valide pour monter à bord d'un car et être couvert par les assurances pour son trajet.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur des Transports
Philippe GAYMON

P/O Le Directeur de l'Antenne Régionale de la Drôme
Julien BROSSARD

Antenne Régionale des Transports Scolaires et Interurbains de la Drôme
Espace de Rovaltain - Le Rhovalparc - BP 10205 - 26958 Valence cedex 9
04 26 73 33 00 – transports26@auvergnerhonealpes.fr